



Comment la **propreté** est venue aux villes

POUBELLES Avant, on entassait les déchets à même la rue. Maintenant, on les trie ! Portée par les politiques et la réglementation, la gestion des déchets a considérablement évolué en moins d'un siècle. Heureusement !



A partir de 1910, chaque Lyonnais est obligé de se doter d'un seau à immondices normalisé.

La gestion des déchets, on s'en doute, n'entraîne que très ponctuellement dans les préoccupations des Lyonnais au Moyen Âge : les ordures ménagères ne sont pas ramassées par la ville, s'entassent dans les rues et ne sont pas identifiées comme telles. Ce n'est qu'à partir du XVII^e siècle que le ramassage s'organise. Les âniers, nommés ainsi parce qu'ils utilisent des charrettes tirées par des ânes, sont officiellement les premiers éboueurs. Le citoyen se doit alors

1930 : la 1^{ère} usine d'incinération est construite à Lyon.

de regrouper ses ordures. Un texte de 1672 précise que les habitants « doivent faire des amas des balieures (Ndlr : ordures) afin que les âniers qui passent ordinairement les puissent enlever ». Mais la plupart du temps, c'est dans le fleuve et la rivière qu'on se débarasse de ses équevilles, selon le terme, typiquement lyonnais, qui désigne les déchets jusqu'au milieu du XX^e siècle. Au XVIII^e, le ramassage s'organise avec, dès 1746, l'installation dans les rues d'un nombre de « tombereaux » suffisant pour charrier les ordures. Les textes de l'époque mentionnent l'existence d'un « ingénieur voyer » pour gérer cette collecte. Puis les services Propreté se structurent : taxes, arrêtés, innovations... Les déchets deviennent,

enfin, une préoccupation à part entière. Ainsi, par un arrêté daté du 27 octobre 1910, Edouard Herriot révolutionne la collecte en obligeant chaque habitant à se doter d'un seau à immondices normalisé. Une initiative qui déclenche une vaste polémique et déchaîne la presse de l'époque. On lui reproche la rigidité de la réglementation quant aux dimensions du seau : « Nous ne comprenons pas l'utilité du seau-type, dont la taille est précisée jusqu'à la largeur des poignées ; c'est à notre avis pousser un peu loin la bienveillance administrative ou l'abus », selon l'hebdomadaire Avenir socialiste. Le devenir des déchets devient néanmoins une préoccupation majeure à Lyon et à Villeurbanne, laquelle s'équipe en 1933 de quatre camions Berliet de cinq tonnes, de trois camions électriques et de six tombereaux à traction animale. La quantité de déchets à collecter ne cessant d'augmenter, Edouard Herriot opte, en 1930, pour la construction d'une usine d'incinération. La première du genre à Lyon !

Mais ce n'est que depuis sa création en 1969 que la Communauté urbaine exerce les compétences de collecte et de traitement des déchets ménagers. Une mission à part entière qui prend aujourd'hui une place importante dans la protection de l'environnement. ■

Dates clés

Juillet 1992

La priorité est donnée au recyclage ; les collectivités ont jusqu'à 2002 pour mettre fin à la mise en décharge des déchets ménagers non triés.

1969

La collecte et l'élimination des déchets sont confiées à la Communauté urbaine de Lyon.

1878

Louis Pasteur met en évidence la relation entre l'hygiène et la santé grâce à ses recherches sur les maladies microbiennes.



Kwizz'

1 Comment s'appelait l'ancêtre des éboueurs ?

- a les âniers
- b les poubelliers
- c les chevaliers

2 Qui est à l'origine de la création de la première usine d'incinération de Lyon ?

- a Louis Pradel
- b Edouard Herriot
- c Victor Augagneur

3 Avant l'invention du préfet parisien Eugène Poubelle, dans quel récipient les Lyonnais entassaient-ils leurs ordures ?

- a un seau
- b un sac
- c un trou

Réponse : 1/a ; 2/b ; 3/a.